

Traduction par DeepL

## Saisie des désidérates, test des règles et autres informations

Chères arbitres, chers arbitres, chers délégués et observateurs

Les tâches suivantes restent à accomplir

### **Résumé, à effectuer avant**

*Immédiatement Si vous êtes joueur : Veuillez indiquer dans quelle équipe vous jouez afin d'afficher les matchs dans l'outil VAT avant le 19/07/2026*

**avant le 26/07/2026**

avant le 01/08/2025

avant le 25/08/2025

Avant le premier match

*Si vous êtes un autre officiel : Déclarez vos liens personnels*

**Bloquez les dates non disponibles (+ vos matchs)**

Indiquez le nombre souhaité de matchs à arbitrer (indication pour le responsable des arbitres)

Date limite de signalement en cas de changement de club

Saisir le code PIN dans le VAT (Gestion AR/Mon calendrier)

### **Saisir les disponibilités**

Le calendrier de la nouvelle saison 2026/27 (jusqu'à fin 2026) est définitif.

Le premier match étant déjà prévu le 11/08/26 (Coupe), nous vous demandons à tous de saisir vos disponibilités (en semaine et le week-end) dans l'outil VAT avant le **26 juillet 2026**. Veuillez bloquer toutes vos disponibilités jusqu'à fin août pour la première affectation. [Ici](#), vous trouverez les instructions pour vous connecter à VAT et saisir vos disponibilités.

### **Voici à nouveau la procédure exacte pour la saisie des disponibilités pendant la saison**

Les affectations d'arbitres sont replanifiées chaque semaine – respectivement pour **la semaine calendaire en cours + 3 semaines**.

Ce que vous devez faire !

#### **1. Vérifier le VAT chaque semaine**

Au plus tard le vendredi soir :

- Consulter les nouvelles affectations pour la semaine calendaire + 3 semaines
- Saisir les dates d'indisponibilité pour la semaine calendaire + 4 semaines

#### **2. Maintenir le VAT à jour en permanence**

Vous n'avez plus besoin de planifier plusieurs mois à l'avance, mais vos disponibilités doivent toujours être correctes pour les 3 prochaines semaines.

#### **3. Le VAT reste toujours ouvert**

Vous pouvez saisir ou modifier vos données à tout moment.

### **Joueurs, entraîneurs, responsables**

Si vous jouez dans une équipe en tant que joueur, signalez-le à [susi.erni@handball.ch](mailto:susi.erni@handball.ch) (en précisant le club et la ligue), et elle vous ajoutera à l'équipe. Vous verrez ainsi vos matchs s'afficher dans le calendrier. N'oubliez pas : toutes les dates de matchs auxquelles vous participez en tant que joueur, entraîneur ou dirigeant (couleur bleue) doivent être bloquées séparément. Les responsables des affectations ne voient pas les données en bleu et ne peuvent donc pas en tenir compte. Elles doivent être enregistrées comme « occupées » (**rouge**). C'est TRÈS important.

### **Quelles équipes ne dois-je pas arbitrer, entraîner ou observer ?**

La plupart du temps, les responsables de secteur d'intervention ne savent pas dans quelle(s) équipe(s) joue votre petite amie/femme // petit ami/mari ou votre enfant. Diverses relations (par exemple, entraîneur adjoint, directeur sportif, responsable au sein d'un club, sponsor, etc.) ne permettent pas d'arbitrer ensuite des matchs de ces clubs/équipes. Il est de votre devoir de signaler ces liens, idéalement AVANT la mission, mais au plus tard lorsque celle-ci vous a été attribuée. Il y a suffisamment de matchs à arbitrer, alors contribuez à ce que votre neutralité soit toujours perçue par tous.

### **Nombre de matchs**

À partir d'aujourd'hui également, vous pouvez saisir dans l'outil VAT, sous « Gérer le calendrier des officiels de match », le nombre de matchs souhaité pour la saison 26/27 (10 à 99). À faire au plus tard le 01/08/2026.

**Le test des règles, prévu du 1er au 31 juillet 2026, est désormais disponible sur Moodle**

À partir d'aujourd'hui, vous pouvez passer le test sur les règles sur Moodle. Comme indiqué en cours ou par e-mail, chaque arbitre, observateur, délégué et encadrants d'arbitre aspirant doit passer le test sur les règles dans la licence A à F qui lui a été attribuée (les arbitres aspirants sont dispensés de ce test). Accès via [www.moodle.handball.ch](http://www.moodle.handball.ch).

**Vérification de l'affiliation à un club**

Nous enregistrerons l'affiliation à un club telle qu'elle figure sur les listes de présence des cours. En cas de changement, vous pouvez signaler un changement de club à [susi.erni@handball.ch](mailto:susi.erni@handball.ch) jusqu'au 25 août 2026 ; passé ce délai, aucun changement ne sera plus possible pour la saison 26/27.

**Nouvelle responsable des interventions et nouvelles régions d'intervention, y compris les nouvelles adresses e-mail**

Tout d'abord, nous tenons à remercier très, très chaleureusement Raymond Leu (Performance Est) et Markus Tüscher (Massif Est) pour leur excellent travail accompli depuis de nombreuses années. Heureusement, ils resteront tous les deux parmi nous en tant qu'arbitres.

À partir de la saison 2026/27, nous n'aurons plus que deux régions d'intervention (Est/Ouest) et deux interlocuteurs (Ana Ciraki pour l'Est et Guido Lämmli pour l'Ouest)



Ana Ciraki est la nouvelle responsable des interventions pour la région Est (Performances et Grand public IHV/ZHV/Ost). La nouvelle adresse e-mail pour les missions dans l'Est : [ana.ciraki@handball.ch](mailto:ana.ciraki@handball.ch)



Guido Lämmli, que vous connaissez déjà, est responsable de la région Ouest (compétition et loisirs ROM/BeJu/AG+/NWS). La nouvelle adresse e-mail pour les missions dans l'Ouest : [guido.laemmler@handball.ch](mailto:guido.laemmler@handball.ch)

**Responsabilités du département des arbitres au sein du SHV (important)**

Steffi Hess et Susi Erni sont responsables de la gestion administrative des arbitres. Vous trouverez ci-dessous les domaines de compétence et les interlocuteurs à contacter pour vos demandes.

Steffi Hess, [stefanie.hess@handball.ch](mailto:stefanie.hess@handball.ch)

- L'ensemble des formations (inscriptions et désinscriptions)
- TrainingsPlus
- Toutes les questions concernant Moodle
- L'ensemble du dispositif des aspirants arbitres
- Commandes de matériel d'arbitrage

Susi Erni, [susi.erni@handball.ch](mailto:susi.erni@handball.ch)

- Arbitres en activité
- Paiements aux arbitres
- L'ensemble des missions d'arbitrage
- Point de contact pour les questions pendant la saison

Avez-vous effectué toutes les tâches mentionnées ci-dessus ? Nous vous remercions vivement pour votre engagement et vous souhaitons un bel été avant la reprise tant attendue.

Salutations sportives  
Susi Erni, au nom de l'ASR